



Le fil des mobilités actives

11 mai 2023

L'actualité de la semaine



Le vélo et la marche convoquent un comité interministériel !

Annoncé lors de la présentation du second Plan vélo en septembre 2022, puis reporté à deux reprises, le comité interministériel sur le vélo s'est déroulé le 5 mai dernier, sous l'autorité de la Première ministre, en présence de cinq ministres. Le Gouvernement a annoncé un investissement de 2 milliards d'euros pour le vélo et le lancement inédit d'un programme national ID-Marche.

Parmi les arbitrages attendus par les collectivités territoriales, figurait le montant de l'enveloppe consacrée au vélo après 2023 suite à l'annonce, en septembre dernier, du Plan vélo de 250 millions d'euros pour 2023. L'État déclare vouloir mobiliser 1,25 milliard d'euros d'ici 2027 pour développer les infrastructures cyclables et doubler le réseau-vélo d'ici 2030. Le [Plan Vélo & Marche 2023-2027](#) publié le 5 mai précise :
« Sur la durée du plan, le fonds mobilités actives sera pérennisé à hauteur de 1,25 milliard d'euros, soit 250 millions d'euros par an...

Mai à vélo au Parlement européen

La table ronde sur la place du vélo en Europe, organisée mardi 10 mai avec la coordination de **Mai à vélo**, a donné un joli coup de projecteur sur les politiques européennes et nationales du vélo, cinq jours après l'annonce du Plan vélo & marche 2023-2027.

Le mois du vélo pourrait-il se répéter douze fois dans l'année ? Ritualisé pour célébrer l'enthousiasme constaté pour le vélo suite au premier confinement, l'événement Mai à vélo a fait escale au Parlement sous la houlette de la députée européenne Fabienne Keller et de Patrice Vergriete, président de la communauté urbaine de Dunkerque et de l'agence de financement des infrastructures de transport (AFIT). Au cœur de l'institution européenne, les tables rondes ont replacé les territoires au centre des initiatives en faveur des mobilités actives...

[Lire la suite](#)

Dernière minute

Deux webinaires pour comprendre le programme ID-Marche

Deux webinaires permettent de connaître les finalités et fonctionnements du programme ID-Marche, annoncé par le Plan Vélo & Marche 2023-2027 le 5 mai dernier.

> **Le webinaire de lancement de l'appel à projet « Marche du quotidien » de l'ADEME se déroule vendredi 12 mai (demain !!!), de 11h à 12h.** Cet appel à projet « vise à soutenir les territoires qui ont l'ambition de replacer le piéton au cœur des politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire ».

[Inscription \(obligatoire\) ici](#)

> **Le webinaire de présentation du fonctionnement de la communauté collaborative "Mobilités piétonnes" est organisé lundi 22 mai de 13h30 à 14h30.** Animée conjointement par le Cerema et le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM), la communauté « Mobilités piétonnes », ouverte à tous, se destine principalement aux agents des collectivités territoriales. Son objectif ? « *Délivrer des actualités, compiler des retours d'expériences et de ressources, favoriser les échanges des collectivités...* ».

[S'inscrire ici](#)

83,6%

83,6 % des ménages vivant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV) ne possèdent pas de vélo contre 66,8 % hors QPV alors que la part modale de la marche s'élève à 45,7% dans les QPV (contre 22% hors QPV)*.

La pratique du vélo et celle de la marche « subie » dans les quartiers de la politique de la ville (QPV) interpelle. Le séminaire organisé les 26 et 27 juin prochains par le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM) avec la ville de Saint-Nazaire et la Carene (Saint-Nazaire Agglomération) se penche sur les spécificités de ces quartiers et les actions à mener.

À cette occasion le CVTCM présentera son nouveau guide *À pied à vélo dans les quartiers*, une publication soutenue par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

[Retrouver le programme ; s'inscrire ici](#)

*Service des données et études statistiques - Insee
EMP 2018-2019



Du côté de chez vous

Le département du Calvados (14) vient de lancer son troisième plan vélo couvrant la période 2023-2028. Doté d'un budget de 38 M€, dont 10 M€ réservés aux projets des collectivités, ce nouveau plan départemental s'engage sur deux axes : le développement des infrastructures et l'encouragement à la pratique.

Seine-Eure aggro (27) a relancé son service de ramassage scolaire, S'Cool bus®, sur la ville de Le Manoir sur Seine. Cinq autres communes de l'agglomération doivent bénéficier de ce vélo-bus à assistance électrique d'ici la fin de l'année.

Le département d'Eure-et-Loir (28) a adopté un schéma directeur cyclable pour les déplacements du quotidien et les trajets touristiques. Un budget de 55 M€ va être destiné à l'aménagement de voies cyclables sécurisées et la suppression des tronçons à risques.

Clermont-Auvergne métropole (63) vient de finaliser 3,3 km d'aménagements cyclables entre Lempdes et Pont-du-Château, une des liaisons stratégiques des 365 kilomètres du linéaire cyclable du schéma directeur, déployés de 2018 à 2028 pour un investissement de 31 millions d'euros.

Le nouveau plan vélo 2023-2025 du département du Val d'Oise (95) s'élève à 18,5 M€ et comprend la création de 30 kilomètres de pistes cyclables, l'étude de 30 nouveaux itinéraires mais également la création de 10 000 places de stationnements de vélos et trottinettes dans les collèges.

Dans le cadre de son plan vélo, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) vient d'adopter un plan triennal des aménagements cyclables sur les voiries territoriales, le 12 avril dernier. Ce plan inclut près de 30 projets pour un linéaire cyclable de plus de 13 kilomètres.

Le Département du Nord a ouvert son appel à projets Mobilités innovantes en milieu rural afin de favoriser l'émergence de solutions novatrices pour améliorer la mobilité des habitants des territoires ruraux. Ouvert jusqu'au 30 juin, cet appel à projets est destiné aux communes, groupements de communes, Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et établissements publics locaux mais également aux associations dont le domaine d'action relève des champs de compétences départementales, notamment dans le domaine social.

En savoir davantage et postuler [sous ce lien](#)

En bref

L'Académie des mobilités actives (ADMA) vient de publier PLANIFIER en faveur de la marche, une étude revenant sur des démarches de planification mises en œuvre par des collectivités.

La formation Conception, organisation et animation d'une activité d'auto-réparation de vélos se voit reconnue par France Compétences. Inscrite au répertoire spécifique des certifications professionnelles pour deux ans, cette formation a été co-portée par l'Heureux Cyclage, réseau national des ateliers vélo participatifs et solidaires, avec

Un Mooc, cours en ligne ouvert massivement, se consacre aux villes durables et innovantes en Afrique.

Pilotée par l'ADEME et l'AFD (agence française de développement), cette formation s'ouvre le 29 mai autour de quatre modules : Innover pour relever les défis d'une transition urbaine durable en Afrique ; Renouveler les cadres d'action publique pour la ville durable ; Mieux vivre en ville avec des initiatives innovantes ; Créer une culture de l'innovation. [En savoir davantage et s'inscrire ici](#)

Vélorution vient de faire son entrée dans le Larousse. Sa

l'association La Petite Rockette.

Le monde du vélo se retrouve actuellement pour quatre jours (du 9 au 12 mai) à Leipzig (Allemagne), pour le congrès Velo-City, sous le slogan *Leading the*

transition. L'occasion de croiser les regards sur les leviers du changement des mobilités, de s'inspirer d'expériences de tous les continents et d'aborder l'ensemble des mobilités actives dans leur complémentarité pour offrir une alternative aux déplacements motorisés.

définition ? *«Mouvement international visant à promouvoir le remplacement des moyens de transport à moteur (y compris électrique) par l'utilisation du vélo et d'autres moyens de déplacement non polluants»*.

L'association des acteurs des véhicules légers intermédiaires (Aveli) vient d'être créée. L'Aveli réunit des fabricants, des industriels, des associations et des particuliers *«autour de la volonté d'offrir une alternative crédible aux voitures dans notre mobilité quotidienne»*.

CÔTÉ CLUB

La ville de Jurançon rejoint le Club des villes cyclables et marchables. Membre du réseau français des villes santé de l'OMS, cette ville Béarnaise (64) de l'agglomération de Pau compte 7200 habitants.

Charles Fournier, député d'Indre-et-Loire, vient de rejoindre le Club des élus-es nationaux pour le vélo, portant à 101 le nombre de députés-ées (77) et sénateurs-trices (24) appuyant le vélo et les mobilités actives dans les textes et projets législatifs.

AGENDA

Du 16 mai au 20 mai

Semaine de la marche et du vélo à l'école.

Semaine de sensibilisation et de promotion de la marche et du vélo auprès des élèves des écoles et des collèges organisée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports avec le ministère de la Transition écologique et le ministère de l'Intérieur.

En savoir davantage

Du 26 juin au 27 juin - Saint-Nazaire (44)

La pratique du vélo et de la marche dans les quartiers de la politique de la ville (QPV)

Un séminaire organisé par le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM) avec la ville de Saint-Nazaire et la Carene (Saint-Nazaire Agglomération).

À cette occasion le CVTCM présentera son guide *À pied à vélo dans les quartiers*, une publication soutenue par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Retrouver le programme ; s'inscrire

Du 17 octobre au 19 octobre, Clermont-Ferrand (63)

Congrès du Club des villes et territoires cyclables et marchables

Le 24^e congrès se déroule à l'occasion des Rencontres nationales du transport public. Pendant trois jours, quelque 300 congressistes vont débattre et échanger autour de tables rondes, ateliers et se retrouver sur l'espace mobilités actives, le salon animé par le Club, situé au cœur de l'exposition.

**Mardi 23 mai, 9 h à 18 h -
Paris (Palais des congrès)**

ANCT Tour

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) célèbre ses trois années d'existence des conférences et un "salon des solutions » conçu autour de huit villages thématiques.

[Retrouver le programme et s'inscrire](#)

Du 27 au 29 mai Velo in Paris (Parc floral de Paris)

Exposition, tests et animations dédiés au vélo.

[En savoir davantage](#)

Du 8 juin au 9 juin,

Villes apaisées, quartiers à

vivre Dans le cadre de la campagne nationale Villes apaisées, quartiers à vivre, portée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables et Rue de l'Avenir, les deux associations organisent un voyage d'études en Bretagne les 8 et 9 juin prochains. [En savoir davantage](#) ; [s'inscrire ici](#)

FORMATIONS

>>> Les formations organisées par Agir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables du deuxième trimestre 2023

- Mardi 16 et mercredi 17 mai - **Créer une maison du vélo (formation en présentiel à Toulouse).** [Informations et inscriptions](#)
- Mardi 23 mai - **Emport des vélos dans les véhicules de transports publics routiers et ferroviaires.** [Informations et inscriptions](#)
- Mardi 20 juin - **Vélos et trottinettes en free-floating : évolution des modèles économiques ?** [Informations et inscriptions](#)

Des formations gratuites pour les adhérents du Club.

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)